



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

GROUPES DE MOINS DE 15 PERSONNES

ARTICLE 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les modalités de réservation, de validation, de déroulement et de facturation des visites destinées aux groupes de moins de quinze (15) personnes, proposées par l'Association du RDV à la Ferme Rainbow.

Ces visites sont particulièrement adaptées aux structures thérapeutiques, médico-sociales, éducatives ou associatives, sans s'y limiter.

ARTICLE 2 – Public concerné et effectif

- Ces visites s'adressent notamment :
 - Aux structures thérapeutiques ou médico-sociales,
 - Aux établissements éducatifs,
 - Aux associations,
 - Ou à tout groupe constitué.
- Le nombre de participants est limité à 15 personnes maximum.

ARTICLE 3 – Créneaux spécifiques

- Les visites pour les groupes de moins de 15 personnes sont proposées sur des créneaux spécifiques,
- Consultables et sélectionnables sur le site internet de la Ferme Rainbow.

Toute visite est soumise à réservation préalable.

ARTICLE 4 – Contenu de la visite

- Une visite encadrée d'une durée d'1 heure,
- La présence d'un membre de l'équipe de la Ferme Rainbow attribué au groupe,
- Une découverte calme, progressive et adaptée des animaux et de la ferme.

Les groupes peuvent utiliser les espaces de la ferme, sans entrer dans les enclos, sauf autorisation expresse du membre de l'équipe encadrante.

ARTICLE 5 – Tarifs

Le tarif de la visite est fixé à :

- 4 € par personne, 3 € par personne pour les habitants de la ville de Noisy-le-Grand, sur présentation d'un justificatif valide. Les tarifs sont fixes et non négociables.

ARTICLE 6 – Conditions financières et règlement

Le règlement de la prestation s'effectue :

- Sur place à l'accueil le jour de la visite, par :
- Carte bancaire, chèque, espèces ou par virement bancaire, bon de commande (le RIB est transmis avec le devis).

ARTICLE 7 – Réservation, devis et validation

La réservation est obligatoire.

Après sélection du créneau sur le site internet, la Ferme Rainbow adresse un email contenant :

- Le devis correspondant à la visite,
- Les présentes Conditions Générales de Vente.

Le devis précise que :

- Il est valable 10 jours à compter de sa date d'envoi,
- Au-delà de ce délai, le créneau horaire redevient accessible à la réservation.

Validation :

La réservation est considérée comme ferme et définitive uniquement après réception du devis signé, dans le délai de validité.

ARTICLE 8 – Annulation et modification

- Une annulation ou modification est possible jusqu'à 15 jours calendaires avant la date prévue, sans facturation.
- En cas d'annulation moins de 15 jours calendaires avant la date réservée, la prestation pourra être facturée dans sa totalité.

En cas d'annulation par la Ferme Rainbow pour force majeure (conditions météorologiques, sanitaires ou situation présentant un risque), une solution de report sera proposée.

ARTICLE 9 – Responsabilité et encadrement

- Les participants restent sous la responsabilité des accompagnants de la structure pendant toute la durée de la visite.
- Le membre de l'équipe de la Ferme Rainbow assure l'animation et l'accompagnement pédagogique, mais n'assure pas la surveillance individuelle des participants.

Le règlement intérieur de la Ferme Rainbow doit être strictement respecté.

ARTICLE 10 – Stationnement des véhicules légers

Pour les groupes se déplaçant en véhicules légers (voitures particulières, minibus ou véhicules jusqu'à 7 places) :


- Le stationnement est autorisé sur le parking de la Ferme Rainbow, dans la limite des places disponibles.
- Des places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont présentes et doivent être utilisées exclusivement par les véhicules concernés.

Les visiteurs doivent respecter la signalisation sur place et stationner uniquement dans les emplacements autorisés.


ARTICLE 11 – Transport en autocar (le cas échéant)

Lorsque le transport du groupe est effectué en autocar, les règles suivantes s'appliquent, conformément aux Conditions Générales de Vente des groupes :

Dépose et reprise des enfants

- L'autocar est autorisé à déposer et reprendre les participants à l'entrée de la Ferme Rainbow, située :
 25 avenue du Bois Saint-Martin – 93160 Noisy-le-Grand.
- L'arrêt est toléré uniquement le temps strictement nécessaire à la montée et à la descente des participants, avec les feux de détresse (warnings) activés.

Stationnement

- En aucun cas l'autocar ne doit stationner devant la Ferme Rainbow pendant la durée de la visite.
- Une aire de stationnement dédiée aux autocars est disponible :
 avenue des Gravieres, face au gymnase des Yvris.

Le non-respect de ces consignes pourra entraîner des difficultés d'accès lors de futures réservations.

ARTICLE 12 – Acceptation

Toute réservation pour un groupe de moins de 15 personnes vaut acceptation pleine et entière :

- Des présentes Conditions Générales de Vente,
- Du règlement intérieur de la Ferme Rainbow.

ARTICLE 13 – Mentions légales

Les présentes conditions générales sont éditées par l'association du RDV à La Ferme Rainbow, association loi 1901.

Siège social : 37 avenue Lucien salles 93160 Noisy le grand

SIRET : 83043410600019

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des inscriptions, conformément à la réglementation en vigueur.

Conformément au RGPD, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, en écrivant à l'adresse contact@fermerainbow.com.

Le site et son contenu sont soumis au droit français.

En cas de litige, le consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation.